
EN POINT DE MIRE

Taux de chômage en comparaison internationale: position enviable de la Suisse

27 janvier 2017

- En 2015, la Suisse avait un taux de chômage de 4,5 pour cent selon l'Office fédéral de la statistique, c'est-à-dire inférieur à la moyenne internationale.
- En Allemagne, le chômage a fortement reculé ces dix dernières années, au prix toutefois d'une inégalité de salaires et de revenus croissante.
- Aussi bien chez les jeunes que dans la tranche d'âge des 55 à 64 ans, la Suisse affiche des taux de chômage comparativement bas. Par contre, elle se classe nettement moins bien en ce qui concerne les personnes ayant un titre de formation du degré secondaire I ou du degré tertiaire.
- Le faible niveau de chômage en Suisse s'explique en grande partie par un marché du travail flexible et libéral et par l'aptitude au compromis des partenaires sociaux.

INTRODUCTION

La définition du chômage selon l'Organisation internationale du travail (OIT) est la suivante: sont considérées comme chômeurs les personnes qui n'étaient pas occupées au cours de la semaine de référence de l'enquête, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient immédiatement disponibles pour travailler¹. L'Office fédéral de la statistique se base sur cette définition pour son chiffre du chômage qu'il publie chaque trimestre. Malgré cette définition internationale standardisée de l'OIT, une certaine prudence est de mise dans les comparaisons entre pays. En effet, tant le dénominateur (personnes actives occupées dès 15 ans dans la population résidente permanente) que le numérateur (chômeurs âgés de 15 à 74 ans) du taux de chômage correspondent à des spécificités nationales et doivent être considérés au cas par cas.

Ci-après, le taux de chômage de la Suisse est donc replacé dans un contexte international afin de garantir une comparaison correcte et pertinente des divers chiffres nationaux.

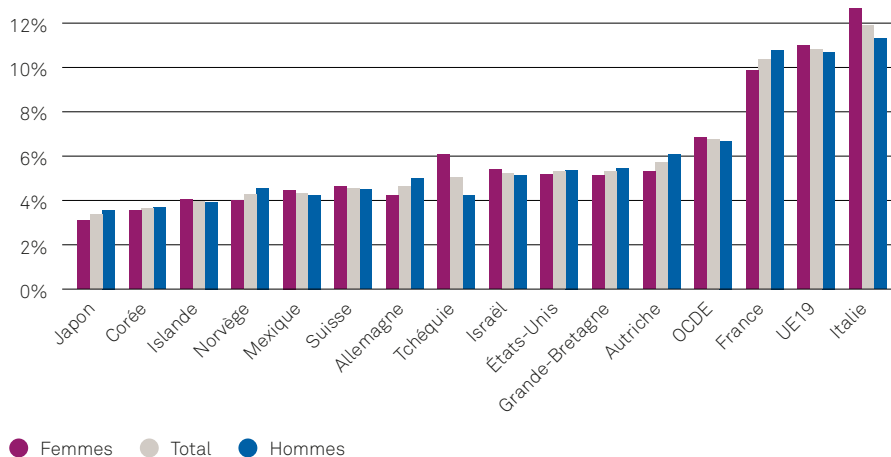
TAUX DE CHÔMAGE DANS CERTAINS PAYS

En 2015, la Suisse s'est classée troisième au niveau européen derrière l'Islande et la Norvège avec un taux de chômage de 4,5 pour cent.

Au niveau européen, la Suisse s'est classée troisième en 2015 avec un taux de chômage de 4,5 pour cent (personnes âgées de 15 ans et plus), derrière l'Islande et la Norvège (cf. [Figure 1](#)). Si l'on compare le taux de chômage de la Suisse à celui des pays limitrophes, on constate que, toujours en 2015, seules l'Allemagne et l'Autriche faisaient à peu près aussi bien que notre pays (cf. [Figure 2](#)).

Figure 1

TAUX DE CHÔMAGE DANS CERTAINS ÉTATS EN 2015



Sont représentés les 12 pays de l'OCDE présentant les plus faibles taux de chômage ainsi que la France, l'Italie, l'OCDE et l'UE19.

Source: OCDE

Depuis 2005, le chômage est passé de 11,2 à 4,6 pour cent en Allemagne, ce qui correspond à une diminution de près de 60 pour cent. Notre voisin allemand n'avait plus connu un niveau de chômage aussi bas depuis 1981; entre-temps, les taux dans certains Länder sont même descendus en-dessous de celui de la Suisse. Dans le sillage de l'«Agenda 2010»², de nombreux «mini-jobs» rémunérés à moins de 450 euros par mois ont été créés. Le Secrétariat d'État à l'économie constate à ce sujet que la baisse du chômage et la hausse de l'emploi observées en Allemagne sont allés de pair avec une augmentation de l'inégalité de salaires et de revenus. En Suisse, en revanche, les

¹ Pour plus de détails, cf. En point de mire «[Il y a taux de chômage et taux de chômage](#)»

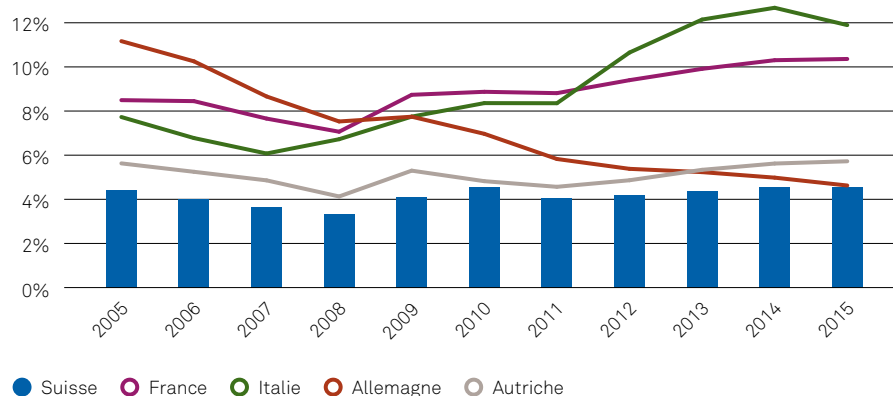
² L'«Agenda 2010» est une réforme du régime des assurances sociales et du marché du travail qui a été mise en œuvre par le gouvernement allemand entre 2003 et 2005.

activités à faible valeur ajoutée sont comparativement mieux rémunérées et les écarts salariaux sont restés stables ces dernières années.

Au cours des dix dernières années, le taux de chômage autrichien a plus ou moins évolué parallèlement à celui de la Suisse, tout en étant supérieur de 1 pour cent environ. Les taux de chômage français et italien ont quant à eux augmenté dans le sillage de la crise économique et se maintiennent au-dessus des 10 pour cent.

Figure 2

ÉVOLUTION HISTORIQUE DES TAUX DE CHÔMAGE DE LA SUISSE ET DES PAYS VOISINS



Source: OCDE

TAUX DE CHÔMAGE VENTILÉS EN FONCTION DE CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

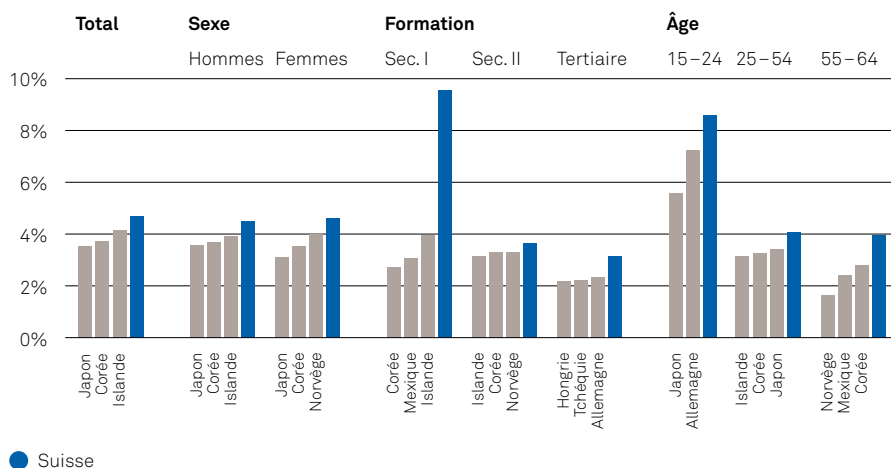
La [figure 3](#) illustre les taux de chômage de 2015 classés en fonction de critères socio-démographiques, le taux de la Suisse étant, pour chacun de ces critères, mis en regard avec ceux des trois États de l'OCDE affichant les taux les plus bas³. Le [tableau 1](#) compare les taux de chômage helvétiques ventilés selon le sexe, la formation et l'âge avec ceux des pays de l'UE et de l'OCDE. Sauf pour les taux de chômage des titulaires d'un degré secondaire I ou d'un degré tertiaire, la Suisse se situe, par rapport aux États de l'UE, parmi les pays présentant les niveaux de chômage les plus faibles.

Pour ce qui est du chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans, la Suisse occupe une position enviable. Bien que le taux de chômage de cette catégorie soit nettement supérieur à la moyenne nationale générale, il est, après celui du Japon et de l'Allemagne, le moins élevé de tous les pays de l'OCDE. Cela étant, le taux de chômage globalement plus marqué parmi les jeunes indique que les problèmes liés au passage de l'école obligatoire à l'apprentissage ou au marché du travail normal sont un phénomène d'ampleur internationale. Il faut aussi s'attendre, dans le sillage de la technicisation du monde du travail, à ce que la demande croissante des entreprises en main-d'œuvre qualifiée et spécialisée pénalise en particulier les jeunes qui ne peuvent rivaliser faute d'expérience professionnelle suffisante, voire d'expérience tout court.

3 Les taux en fonction du sexe indiquent le nombre de chômeurs âgés de 15 à 74 ans par rapport au nombre de personnes actives âgées de 15 ans et plus. Les taux selon la formation comparent le nombre de chômeurs âgés de 25 à 64 ans à celui des personnes actives de la même tranche d'âge.

Figure 3

TAUX DE CHÔMAGE PAR PAYS VENTILÉS EN FONCTION DE CRITÈRES SOCIODÉMOGRAPHIQUES EN 2015



Sont toujours représentés les trois pays de l'OCDE ayant les taux de chômage les plus bas selon le critère considéré, plus la Suisse quand elle ne figure pas parmi les trois premiers.

Source: OCDE

La tranche d'âge des 55 à 64 ans présente le taux de chômage en dessous de la moyenne tant à l'échelle internationale qu'au niveau suisse.

Dans la tranche d'âge des 55 à 64 ans, en Europe seules la Norvège, l'Islande et la Grande-Bretagne font mieux que la Suisse. D'ailleurs, ce groupe de personnes est aussi celui qui, en Suisse, est le moins affecté par le chômage que la moyenne nationale (4,5%) avec un taux inférieur de 0,5 pour cent.

Il est frappant de constater que le taux de chômage des personnes titulaires d'une formation du degré secondaire I ou du degré tertiaire⁴ en Suisse est nettement plus élevé que la moyenne des pays de l'UE et de l'OCDE. À l'échelle de la Suisse, le taux de chômage des personnes ayant obtenu un titre du tertiaire est inférieur de 0,4 pour cent à celui des titulaires d'un degré secondaire II, et de 1,3 pour cent à la moyenne générale suisse. Au niveau mondial, on observe très souvent un taux de chômage plus élevé parmi les titulaires d'un degré de formation secondaire II que parmi les personnes au bénéfice d'une formation du degré tertiaire. En Suisse, la situation des titulaires d'un degré secondaire II est particulière en ce sens qu'un grand nombre d'entre eux ont suivi une formation professionnelle spécialisée. Compte tenu de la pénurie généralisée de main-d'œuvre qualifiée, ces spécialistes sont bien absorbés par le marché du travail. Ce qui surprend plus en comparaison internationale, c'est le taux de chômage élevé des personnes au bénéfice d'une formation tertiaire.

En 2015, la Suisse se plaçait au huitième rang des pays de l'OCDE, avec une part de titulaires d'une formation tertiaire de près de 50 pour cent. Or dans les trois pays - la Hongrie, la République tchèque et l'Allemagne - où cette catégorie de personnes affiche le taux de chômage le plus bas, cette part n'est que de 30 pour cent. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure une part plus élevée de titulaires d'un titre du tertiaire influe sur le niveau de chômage de ceux-ci. De plus, rien n'indique d'après les chiffres de l'OFS que, dans ce domaine, le taux de chômage élevé de la Suisse en comparaison internationale soit dû à des changements d'emploi plus fréquents. Selon l'OFS, il n'y a guère de différences en termes de mobilité professionnelle entre les trois niveaux de formation (secondaire I, secondaire II et tertiaire).

⁴ Tandis que le degré secondaire I donne une formation générale de base, le degré secondaire II regroupe les apprentissages professionnels, les écoles de culture générale, les écoles de maturité gymnasiale et les séminaires pour enseignants. Le degré tertiaire comprend les formations universitaires, les hautes écoles spécialisées et les écoles supérieures.

Tableau 1

TAUX DE CHÔMAGE ET CLASSEMENT DE LA SUISSE AU SEIN DES PAYS DE L'UE ET DE L'OCDE EN 2015 (PERSONNES ÂGÉES DE 15 À 74 ANS)

	2015		
	Taux de chômage (selon l'OFS) [%]	UE [classement]	OCDE [classement]
Total	4,5	3	6

Sexe

Femmes	4,6	4	7
Hommes	4,5	3	6

Formation

Sec. I	9,6	8	16
Sec. II	3,6	3	4
Tertiaire	3,2	7	10

Âge

15 – 24 ans	8,6	2	3
25 – 54 ans	4,1	4	7
55 – 64 ans	4,0	4	11

Source: OCDE

Il faut savoir que de nombreuses formations attribuées au degré tertiaire en Suisse sont considérées comme faisant partie du degré secondaire II dans les pays sans système de formation dual. Les définitions internationales courantes des divers degrés de formation ne reflètent pas suffisamment les spécificités nationales. Cet état de fait pourrait expliquer pourquoi, en Suisse, le taux de chômage des titulaires d'un degré tertiaire n'est que légèrement inférieur à celui des personnes avec formation secondaire II, alors que l'écart entre ces deux taux est nettement plus marqué dans la plupart des autres pays.

CONCLUSIONS

Le chômage est souvent invoqué et instrumentalisé pour mettre le doigt sur des dysfonctionnements supposés du marché du travail helvétique. Or la comparaison des taux de chômage à l'échelle internationale montre clairement les effets positifs de la politique du marché du travail libérale de la Suisse.

Pour autant, il serait désastreux de nous reposer sur nos lauriers, car certains secteurs du marché du travail présentent d'importantes failles qui appellent des mesures durables, ciblées et cohérentes (cf. En point de mire [«Principales causes du chômage: le manque de qualification et d'expérience»](#)). La légère progression du taux de chômage observée ces dernières années en Suisse – taux entretemps supérieur à celui de l'Allemagne – montre clairement la vitesse à laquelle les évolutions conjoncturelles ou l'absence d'efforts de notre pays se répercutent sur notre marché du travail.

Le faible niveau de chômage qui caractérise la Suisse depuis des années résulte principalement de notre politique du marché libérale et flexible et d'un sens du compromis très développé des partenaires sociaux. Ce cadre général permet aux entreprises de réagir avec rapidité et souplesse aux transformations de l'économie. Ce n'est donc pas un hasard si une étude du World Economic Forum 2016 attribue la palme de la compé-

La comparaison internationale des taux de chômage montre clairement les effets positifs de la politique du marché du travail libérale de la Suisse.

titivité internationale à la Suisse, notamment en raison de la formidable efficacité de son marché du travail. Le Global Talent Competitiveness Index classe lui aussi notre pays en première position. Autant de preuves qui témoignent de l'attrait de la Suisse pour les talents, suisses comme étrangers.

Dans le climat politique et économique actuel, on ne saurait jamais assez insister sur l'importance d'un marché du travail efficace pour renforcer la position de la Suisse dans la concurrence internationale.

Simon Wey

Spécialiste Économie du marché du travail

wey@arbeitgeber.ch



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Avec «En point de mire», l'Union patronale suisse contribue à une meilleure compréhension du marché du travail. Elle y traite de questions actuelles, présente des chiffres et des faits et les regroupe sous une forme succincte.

Cette série de publications paraît à intervalles irréguliers et est également disponible dans l'appli des employeurs pour les appareils mobiles.

Impressum

Éditeur: Union patronale suisse,
Hegibachstrasse 47, 8032 Zurich
Rédaction: Daniela Baumann
Graphisme: dast visual, Daniel Stähli